

Retrouvez "O", notre mensuel lifestyle

FOOTBALL P. 28 *Les dessous d'un scandale mondial*

BELG 4.10 € / LUX 4.10 € / G 20 FS / AUT 5.20 € / ESP 4.20 € / ITA 4.20 € / ALLE 4.90 € / PORT (CONT) 4.20 € / GR 4.20 € / PAYS-BAS 4.20 € / ANTILLES-REUNION 4.00 € / FCI 2000 CFA / SGAL 2000 CFA / ZONE CFA 2000 / MAROC 35 DH / TUNISIE 4.10 €



L' O BS

**Le PS
est-il de
droite ?**

*Les réponses
de Michel Onfray, Jean-Christophe Cambadélis,
Rony Brauman, Michel Rocard, Laurence Parisot...*

P. 67

Photomontage: Raymond Depardon. Documentaire en français

M 02228 - 2639 - F: 3,90 €







Chez les avocats parisiens...

Une baston pour un bâton

*Ils livrent bataille pour le très prestigieux fauteuil de
bâtonnier de Paris. Vu de l'extérieur, une joyeuse kermesse.
A l'intérieur, de sérieuses luttes d'influence*

 VINCENT MONNIER  MATTHIEU RONDEL/HANSLUCAS

Le vice-bâtonnier, Laurent Martinet, le 27 mai,
lors de la conférence Berrier des candidats au bâtonnat.



Il y a neuf candidats au bâtonnat devant nous, donc huit futurs perdants! » Dès le coup d'envoi, le secrétaire chargé d'ouvrir la fameuse conférence Berryer donne le ton de la soirée. Il sera féroce et potache. Ce 27 mai à 21 heures, alors qu'un silence de marbre règne dans les longs couloirs du palais de justice de Paris, la première chambre de la cour d'appel affiche complet. Dans une chaleur de bête, deux cents personnes s'échinent, tant bien que mal, à s'y tailler un recoin d'espace vital. Depuis 1870, la fameuse joute oratoire mensuelle voit s'empoigner des générations de jeunes robes noires. Mais, ce soir, l'événement est de taille : ce sont les neuf candidats à l'élection au bâtonnat qui passent sur le gril. Une première depuis 2004. La conférence est même l'un des points d'orgue d'une campagne qui sacrera les 23 et 25 juin le nouveau roi des avocats de la capitale. Parmi les neuf orateurs « sadisés » figure en effet celui qui régnera, à la tête d'une PME de 170 salariés, sur les 27000 avocats de Paris. Garant de la discipline et de la déontologie, porte-parole de la profession devant les institutions, le bâtonnier de Paris est un personnage incontournable de l'institution judiciaire. Actuellement occupé par le très théâtral Pierre-Olivier Sur, le poste se mérite.

Avant cette « Berryer » exceptionnelle, certains postulants ont répété leur passage devant leur équipe. « *Je n'en ai pas dormi la veille* », nous confie M^e Benoît Chabert, pourtant pénaliste reconnu. « *J'ai l'éloquence des avocats en fusions-acquisitions* », sourit M^e Laurent Martinet, vice-bâtonnier en exercice et avocat d'affaires au grand cabinet Jones Day. Un à un, les candidats seront gentiment brocardés par les douze jeunes secrétaires de la conférence. M^e Benoît Chabert se voit ainsi moqué pour un supposé manque de charisme oratoire : « *Au moins, si tu es bâtonnier, rassure-toi, on ne te mettra pas sur écoute, car tu es* » ➔

► tellement ennuyeux que personne n'a envie de t'écouter. » Vieille figure contestataire du barreau et candidat pour la troisième fois consécutive, M^e Jean-Louis Bessis se voit reprocher son archaïsme numérique : « Vos convictions sont si fortes qu'elles n'ont pas bougé depuis 2013 [date de la dernière élection, NDLR]. Votre site internet, non plus, d'ailleurs. » Avocat en contentieux des affaires et ancien candidat UMP aux législatives, M^e David Gordon-Krief est prié d'aller se présenter à d'autres élections professionnelles : « Vous êtes le meilleur représentant des concierges aboyeurs ! » Le vice-bâtonnier n'est pas épargné non plus : « Avec toi, si on n'a pas le couteau sous la gorge, c'est qu'on l'a dans le dos ! » Même les attaques sur le physique sont permises : « Nous avons là un candidat normal pour un bâtonnat normal. Un avocat qu'on n'écoute pas. Un mélange entre Yves Calvi et Shrek », lance un des secrétaires à l'égard de M^e Frédéric Sicard, un des spécialistes reconnus du droit du travail.

Pour décrocher le bâton, il n'y a pas que les lazzis de la Berryer à endurer. Il y a aussi et surtout une incroyable campagne à mener. Petits déjeuners thématiques, colloques en tout genre, visites de cabinets (certains candidats ont prévu plus de 150 déplacements), apéros festifs et autres dîners avec l'une des 200 associations du palais : candidater demande un entregent certain, une résistance solide et un foie à toute épreuve.

Les candidats

Nathalie Attias et Nicolas Lerègle. Associés au sein du cabinet Anslaw, leur priorité est d'« aider les avocats à faire du chiffre ».

Jean-Louis Bessis. A 65 ans, ce trublion du barreau se présente pour la troisième fois.

Benoît Chabert et Philip Cohen. Le premier est un pénaliste renommé de 51 ans, défenseur de l'Etat dans le dossier de l'Erika et au procès Colonna. Le second, 56 ans, est spécialiste du droit médical. Ils veulent faire basculer l'ordre dans l'ère numérique.

Guy Fitoussi. Cet avocat franco-israélien, une fois élu, souhaite supprimer le poste de bâtonnier.

Isabelle Dor. Candidate de dernière minute, elle veut totalement réformer l'Ecole de formation du barreau (EFB).

David Gordon-Krief et Hubert Flichy. Le premier, 51 ans, avocat d'affaires, fondateur du cabinet SBKG, a une longue expérience syndicale derrière lui. Il fait équipe avec l'une des références du droit social.

Laurent Martinet et Marie-Alix Canu-Bernard. A 51 ans, le premier, vice-bâtonnier en exercice, est associé au sein du cabinet américain Jones Day, où il s'occupe des contentieux et arbitrages internationaux. La seconde, 50 ans, est une pénaliste réputée. Ils militent pour un ordre plus proche des préoccupations des jeunes avocats.

Patrice Rembauville-Nicolle. Ce spécialiste des droits aérien et maritime de 65 ans, défenseur notamment d'Air France, se présente pour la première fois.

Frédéric Sicard et Dominique Attias. Le premier, spécialiste du droit social de 55 ans, associé au sien du cabinet La Garanderie & Associés, se présente pour la seconde fois consécutive. Avec son binôme, spécialiste du droit des enfants, ils militent pour davantage de démocratie ordinale.

Un jour de mai, 18 heures chez Bredin Prat, l'un des principaux cabinets d'affaires français. Cette fois-ci, il n'y a pas foule dans la grande salle de réunion. Une trentaine de personnes à peine. « On a vraiment eu du mal à mobiliser les troupes », reconnaît une des responsables de Bredin Prat. Chez les candidats, la lassitude commence à se faire sentir. C'est leur troisième débat du jour. Le premier dans la matinée était organisé par un autre cabinet d'affaires. Le deuxième par les avocats honoraires. « J'y ai promis des places réservées au conseil de l'ordre pour les avocats de plus de 100 ans », s'amuse M^e Patrice Rembauville-Nicolle, 63 ans, un vieux routier du droit des transports. Pendant cette campagne, cet « anarchiste de droite » aux cravates toujours colorées a pris un malin plaisir à jouer les provocateurs. « J'ai dit à mes collaborateurs qu'il n'y avait ni chance ni risque que je sois élu, ils m'ont répondu de faire gaffe quand même », raconte-t-il dans un sourire. Avant d'entrer dans la salle, il a planqué sa canne dans un coin. Privilège de la date de prestation de serment, il est le premier à s'exprimer : « Je n'ai pas de programme, mes électeurs ne seront ainsi ni déçus ni abusés. De toute façon, ces élections sont truquées, ce n'est que du copinage en veux-tu en voilà ! » Autre papy flingueur, M^e Jean-Louis Bessis, silhouette émaciée dans un costume un peu trop large, parfois présenté comme le « Mélenchon du barreau », fustige, lui, le train de vie somptuaire du bâtonnier et la lâcheté du Conseil de l'Ordre : « La moitié des membres ne sont que des courtisans, l'autre des figurants. » Temps de parole chronométré, propos convenus, les échanges se feront à fleurets très mouchetés, les uns comme les autres promettant plus de parité, de démocratie, de renouvellement, de services numériques. « Dans ces débats, nous sommes en permanence dans le non-dit et le feutré, regrette M^e Dominique Attias, qui a formé un binôme avec M^e Frédéric Sicard. Dès qu'on parle de chiffres, de budget de l'Ordre, on nous dit que cela ne se fait pas ou on nous renvoie à l'obligation de « délicatesse » entre confrères. » Le débat à peine terminé, les protagonistes se dirigent vers le buffet pour se requinquer au champagne Ruinart. « Tiens, voilà Rembauville-Nicolle qui tape dans le dos de Martinet maintenant », remarque, amusé, l'un des participants. Pour les candidats, la journée n'est pas encore terminée. L'Union des Jeunes Avocats tient un cocktail, et la plupart ont prévu d'y passer pour serrer quelques mains.

VOITURE ET GYROPHARE

Tous les deux ans, l'élection du bâtonnier agite le microcosme. « C'est un peu comme une élection chez les Verts. Il y a peu de votants, beaucoup de candidats, tous se connaissent, tous se détestent cordialement », ironise un candidat en lice. « Mais cette année, c'est "House of Cards" chez les avocats ! » ajoute-t-il. Il est vrai que le nombre de candidats a connu une inflation soudaine. Quatre en 2013, ils sont neuf cette année : cinq binômes (bâtonnier, vice-bâtonnier) et quatre solitaires, parfois folkloriques. Si aucun favori ne se dégage, la campagne a été enflammée par une polémique digne des appareils politiques. M^e Laurent Martinet a décidé de se présenter avec la pénaliste M^e Marie-Alix Canu-Bernard, ancienne avocate du terroriste Amedy Coulibaly. Tempête dans le landerneau ! Selon les textes, le bâtonnier et le vice-bâtonnier ne sont en principe pas immédiatement rééligibles à leurs fonctions respectives. Mais le règlement est muet sur la possibilité pour un vice-bâtonnier de se hisser à la fonction suprême. Qu'importe, cette candidature en a froissé plus d'un. Quatre anciens bâtonniers se sont fendus d'une lettre acide dans « la Gazette du Palais » : « On a peine à penser que celui qui fait litière des grands principes de la profession puisse concourir pour s'en installer le gardien », écrivaient-ils. Un recours a même été déposé par M^e Rembauville-Nicolle devant la cour ►►



M. Benoît Chabert.



M. David Gordon-Krief.



M. Patrice Rembauville-Nicolle.

➔ d'appel de Paris pour faire annuler la candidature de M^e Laurent Martinet. On ne badine pas avec les usages. « *Mais comment parler d'usage puisque l'institution du vice-bâtonnier ne date que de 2010* », répond M^e Marie-Alix Canu-Bernard.

La guerre ne s'arrête pas là. Pour ses concurrents, le vice-bâtonnier Martinet profiterait des moyens de l'ordre pour faire campagne. L'intéressé a donc dû rendre la carte Bleue de l'ordre, sa voiture et son chauffeur. Il a également dû communiquer la liste de ses agapes depuis janvier. Chaque semaine, son agenda de vice-bâtonnier a été transmis à la commission de contrôle des élections. Pas suffisant. Le 17 mai dernier, alors qu'il descend du TGV qui vient de le mener à Nantes, où il doit assister au congrès de la Fédération nationale des Unions de Jeunes Avocats, il reçoit un coup de fil empressé de la commission. Des candidats exigent la preuve que les billets ont bel et bien été payés avec ses propres deniers. « *J'ai dû leur envoyer sur-le-champ un justificatif* », raconte Martinet.

Pourquoi vouloir à tout prix devenir bâtonnier ? Le prestige, bien sûr. Mais le fauteuil promet aussi des indemnités qui ne sont pas à négliger : autour de 220 000 euros annuels, auxquels s'ajoutent la voiture et le gyrophare de fonction, les appartements privés place Dauphine, l'une des plus belles places de Paris, et une prime de départ de 90 000 euros. « *Presque tous les anciens ont fait de belles carrières ensuite*, remarque aussi M^e Avi Bitton, coprésident du syndicat Manifeste des Avocats collaborateurs, habitué à ruer dans les brancards. *Ils ont obtenu des postes dans de prestigieux cabinets internationaux ou français. Ils sont régulièrement nommés dans des arbitrages juteux. Leurs cabinets ont connu une certaine prospérité.* »

LES RÉSEAUX S'ACTIVENT

L'aura du poste tient aussi aux hochets dont le bâtonnier dispose. A commencer par un contingent de décorations dont le petit monde des avocats raffole. Sans parler des postes rémunérés de secrétaires de commission à distribuer à ses fidèles soutiens... Dans son budget annuel, l'Ordre des Avocats de Paris dispose encore d'une enveloppe tournant autour des 5 millions d'euros. Celle-ci sert à rétribuer des avocats missionnés pour des procès ou des consultations. « *Tout cela se fait dans une réelle opacité*, considère M^e Avi Bitton. *Impossible de connaître le nom des cabinets concernés, les missions effectuées ou les dossiers défendus malgré les demandes répétées de notre syndicat.* »

Un tel enjeu de pouvoir fait que le bâtonnat ne se réduit plus à une campagne de petits fours. Dans les coulisses, les réseaux s'activent : politiques, professionnels, confessionnaux, syndicaux. « *Un avocat pour lequel j'avais fait campagne par le passé m'a avoué, désolé, qu'il ne voterait pas pour moi mais pour le candidat de son obédience* », raconte M^e Benoît Chabert. Les différents pré-

tendants se livrent également une guéguerre pour décrocher le soutien des grands électeurs ou d'avocats en vue. Certains se retrouvent même enrôlés à leur insu. « *J'étais en déplacement à Bornéo quand j'ai vu ma photo apparaître sur le site de David Gordon-Krief*, raconte M^e Emmanuel Pierrat. *Ses équipes ont pris un geste d'amitié pour un soutien.* » Se voulant neutre, l'avocat a fait retirer la photo en question. Mais la couverture de son livre apparaît toujours, à son corps défendant, en image de fond dans un clip de campagne de M^e Laurent Martinet.

Le soutien de l'Union des Jeunes Avocats (UJA) pèse également lourd. Celui des cabinets d'affaires internationales (environ 25% du corps électoral), également. « *Avant, ils s'intéressaient peu ou pas à cette élection*, explique M^e Avi Bitton. *Et puis ils ont compris que l'ordre était un lieu de pouvoir et d'influence. Et la profession, un puissant lobby.* » Sur son blog, ce dernier a révélé l'existence de consignes de vote données par un des associés du cabinet Allen & Overy à ses collaborateurs lors d'une élection des membres du Conseil de l'Ordre. « *Dans certains cabinets, il n'est pas rare que, le jour de l'élection, les secrétaires récupèrent les cartes d'électeur et les codes des collaborateurs afin de voter à leur place pour un candidat choisi par la direction* », affirme, quant à lui, M^e Patrice Rembauville-Nicolle.

Au fil des années, les campagnes pour le bâtonnat se sont professionnalisées. La dernière n'a rien à envier à celles des politiques. Tractage récurrent dans les toques [les casiers, NDLR] des avocats au Palais de Paris. Campagnes de mailing intensives. Sur les réseaux sociaux, le moindre rendez-vous de campagne est aussitôt photographié et tweeté. Certains candidats ont également mis en place des équipes de « jeunes » sur le modèle de ce qui peut se faire dans les partis politiques, communicants professionnels à l'appui.

Cette professionnalisation des campagnes pose la question des moyens déployés. Les chiffres évoqués laissent songeur : si les estimations tournent autour des 100 000 euros, les frais engagés par certaines équipes pourraient dépasser les 200 000 euros. « *C'est beaucoup plus cher qu'une campagne pour être élu député* », avance un avocat en vue. Ce dernier se souvient, lors d'un colloque international organisé à Macao, avoir vu débarquer un candidat à l'élection : « *Il n'était pas invité mais il avait fait le déplacement juste pour serrer la main à la trentaine d'avocats parisiens présents.* » Selon la rumeur, un des postulants aurait même hypothéqué sa maison pour financer sa campagne. « *Si certains dépensent de telles sommes, c'est qu'ils en attendent un retour sur investissement, assez éloigné de l'intérêt général* », considère la candidate M^e Nathalie Attias. Ce déploiement de grands moyens laisse d'autant plus songeur que les avocats parisiens n'ont jamais fait montre d'un grand civisme professionnel. Lors du dernier scrutin, le taux d'abstention avoisinait les 55%... □